

Le chantier de construction du stade de la [COMMUNE DE CHAMBLY](#) / T : 01.39.37.44.00, destiné à accueillir les matchs de l'équipe du FC Chambly, positionnée en deuxième division, doit être suspendu, suite à une décision de la préfecture de l'Oise. Les travaux, déjà retardés par la crise sanitaire, s'étaient poursuivis pendant un mois alors qu'une décision de justice avait obligé leur interruption. Une décision du tribunal administratif d'Amiens est attendue ces prochaines semaines.